



Livret métier

**ESPACES VERTS**



**sofaxis**

L'EXPERT EN ASSURANCE  
DU MONDE TERRITORIAL



# SOMMAIRE

Agent des espaces verts .....	<b>4</b>
Le risque chimique .....	<b>5</b>
Le risque lié à la manutention .....	<b>12</b>
Le risque lié aux machines outils.....	<b>14</b>
Le risque lié au bruit.....	<b>15</b>
Le risque de chutes de hauteur.....	<b>16</b>
Le risque lié au travail sur voirie.....	<b>18</b>
Le risque lié à la conduite d'engins .....	<b>19</b>
Le risque lié à l'hygiène et/ou la contamination.....	<b>20</b>
Les protections individuelles.....	<b>21</b>
En cas d'accident ! .....	<b>22</b>

# AGENT DES ESPACES VERTS

## Vous êtes :

- jardinier ?
- agent de production florale ?
- élagueur ?

## Ce livret est pour vous.



Il vous permet de connaître et d'identifier rapidement les différents risques liés à vos missions quotidiennes.

N'oubliez pas de prendre les précautions nécessaires pour assurer, votre propre sécurité, celle de vos collègues et celle des usagers lors de votre activité quotidienne.

**LA FORMATION À LA SÉCURITÉ,  
UNE EXIGENCE POUR TOUS !**

# LE RISQUE CHIMIQUE

## Vous utilisez :

- **des insecticides** (lutte contre les pucerons, chenilles, acariens),
- **des fongicides** (lutte contre les champignons : rouilles, mildiou),
- **des herbicides** (désherbant, débroussaillant, défoliant),
- **des pesticides** (lutte contre les rongeurs, les limaces, les insectes),
- **des engrais,**
- **des carburants.**

Les produits phytosanitaires peuvent s'utiliser sous forme liquide, en poudre ou en granulés. Ils peuvent être dilués, en ajoutant de l'eau.

## Identifiez les dangers

Pour prévenir tout risque, apprenez à reconnaître les symboles de danger inscrits sur l'étiquette.



Ces produits empoisonnent rapidement même à faible dose.



Ces produits attaquent ou détruisent les métaux et ils rongent la peau et/ou les yeux.



Ces produits empoisonnent et sont irritants. Ils peuvent provoquer des allergies cutanées, une somnolence ou des vertiges.



Ces produits sont cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction. Ils peuvent modifier le fonctionnement de certains organes, entraîner des effets graves sur les poumons et provoquer des allergies respiratoires.



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie.



Ces produits peuvent exploser.



Ces produits sont des gaz sous pression. Ils peuvent exploser et être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.



Ces produits peuvent s'enflammer



Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes en milieu aquatique.

# LE RISQUE CHIMIQUE

## (PRODUITS PHYTOSANITAIRES, AUTRES PRODUITS)

### COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

#### Par leur étiquette

La législation impose un **étiquetage précis** sur tout contenant de produits dangereux.

Lisez cette étiquette : elle vous informe sur **la composition** du produit et **les risques** liés à son utilisation.

Identité du fournisseur	
<p>BONCOLOR 1bis, rue de la source 92390 PORLY - Tél : 01 98 76 54 32</p> <p><b>ACÉTONE</b></p>  <p><b>DANGER</b></p> <p>Liquide et vapeurs <b>très inflammables</b>. Provoque une <b>sévère irritation des yeux</b>. Peut provoquer <b>somnolence ou vertiges</b>.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. En cas de contact avec les yeux : <b>rincer</b> avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer <b>dessèchement ou gerçures de la peau</b>.</p> <p>N° CE 200-662-2</p>	<p><b>Nom du produit</b></p> <p><b>Pictogrammes</b></p> <p>Les pictogrammes <b>signalent un danger</b> d'inflammabilité et d'atteinte à la santé</p> <p><b>Risques particuliers</b></p> <p>Des phrases <b>précisent ces dangers</b>.</p> <p>« <i>très inflammables</i> »</p> <p>« <i>sévère irritation des yeux</i> »</p> <p>« <i>somnolence ou vertiges</i> »</p>

Une phrase **supplémentaire** complète ces informations en signalant un danger non représenté par un pictogramme :  
« *dessèchement ou gerçures de la peau* ».

> **ATTENTION** : tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme !

Lisez entièrement l'étiquette pour mieux connaître les dangers du produit.

## QUELQUES EFFETS

### Contact avec les yeux :

- conjonctivites,
- brûlures,
- irritations.

### Inhalation :

- irritations,
- sinusites,
- asthme allergique,
- bronchites,
- cancers.

### Contact avec la peau :

- irritations,
- allergies,
- plaies,
- brûlures,
- cancers.

### Ingestion :

- irritations,
- douleurs abdominales,
- brûlures,
- cancers.



Parce qu'ils sont pulvérisés, c'est à dire projetés en fines gouttelettes, ces produits forment un brouillard que vous pouvez aspirer et qui se dépose également sur toutes les surfaces de la peau au gré du vent...

# LE RISQUE CHIMIQUE

## LES MAUVAISES PRATIQUES

- Mélange de produits incompatibles
- Absence d'EPI ou EPI inadaptés
- Défaut d'étiquetage
- Méconnaissance du produit
- Stockage inadapté
- Ventilation défective



## LES BONNES PRATIQUES

- Ne mélangez jamais de produit



- Respectez les consignes de sécurité, assurez-vous du bon état des EPI



- Reproduisez l'étiquette lors du transvasement



- Lisez les étiquettes et les Fiches de Données de Sécurité



- Utilisez les locaux de stockage réservés à cet effet et respectez les règles de stockage



- N'obstruez pas les ventilations.  
Stockez et manipulez  
les produits dans des lieux ventilés.



# LE RISQUE CHIMIQUE

## (CONSEILS DE PRÉVENTION)

### > **Prévoyez un stockage sûr !**

### > **Préparez soigneusement vos produits et votre pulvérisateur :**

- Mettez un peu d'eau dans le pulvérisateur, ajoutez le produit, rincez 3 fois le bidon de produit et le doseur puis versez l'eau de rinçage dans le pulvérisateur et agitez avec une baguette. Enfin, complétez jusqu'au niveau voulu.
- Toutes ces étapes sont dangereuses car le produit n'est pas encore dilué, il faut donc faire attention aux projections.

### > **Ne préparez que la quantité nécessaire aux surfaces que vous souhaitez traiter.**

### > **Protégez-vous par un équipement adapté.**

### > **Choisissez le bon moment pour travailler.**

### > **Ne fumez pas et ne buvez pas en travaillant.**

### > **Nettoyez bien votre matériel :**

- Lavez soigneusement le pulvérisateur en le rinçant abondamment à l'eau à plusieurs reprises et pulvériser les eaux de rinçage. Cela vous évitera de jouer les apprentis sorciers en mélangeant des mixtures inconnues. Les produits chimiques ne sont pas faits pour être mélangés.
- Lavez vos gants avant de les enlever lorsqu'ils sont souillés.
- Rincez votre combinaison ou jetez la (dans le cas d'utilisation de combinaison jetable).
- Lavez-vous les mains soigneusement !

## QUELLES SONT LES CONDITIONS CLIMATIQUES À RESPECTER ?

- Évitez de traiter une plante lorsqu'il y a du vent car les produits pulvérisés peuvent contaminer d'autres personnes ou des végétaux non ciblés.
- Évitez de traiter sous la pluie car le ruissellement favorise la pollution.
- Évitez de désherber en période de forte chaleur pour limiter les risques d'évaporation du produit et de pollution atmosphérique.



# LE RISQUE LIÉ À LA MANUTENTION

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- mal au dos : troubles musculo-squelettiques, lombalgies, lumbagos, hernies discales, sciatiques ;
- écrasement des pieds et des mains lors de pose de charges.

## COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Organisez** votre travail.



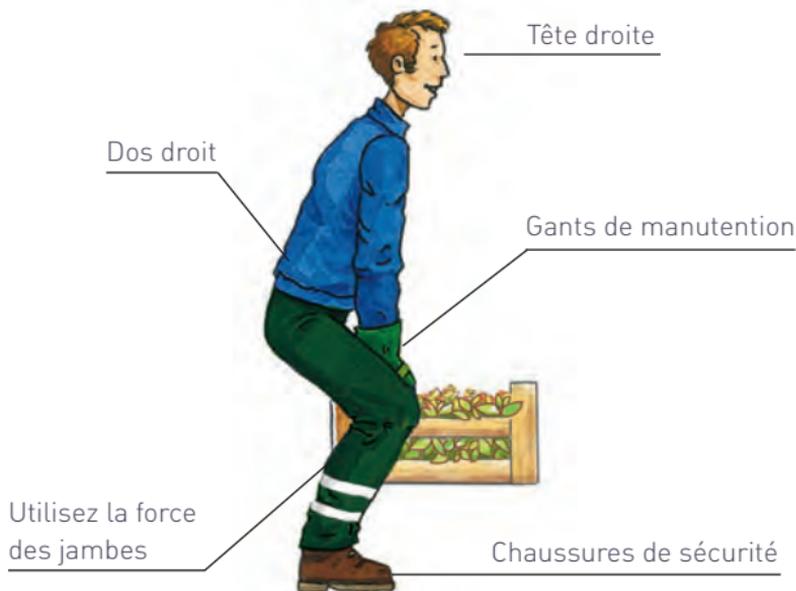
- **Privilégiez** au maximum les outils mis à votre disposition.



- **Adoptez** une bonne posture.



## Rappel des bonnes pratiques



# LE RISQUE LIÉ AUX MACHINES/OUTILS

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- coupure,
- intoxication (remplissage des réservoirs),
- brûlure,
- surdit .

## COMMENT VOUS PROT GER ?

- **Organisez** votre travail.
- **Portez** les protections et  quipements adapt s.
- **Signalez** imm diatement tout mat riel d fectueux.



# LE RISQUE LIÉ AU BRUIT

## CE QUE VOUS RISQUEZ



Stress



Troubles du  
sommeil et du  
comportement



Maladies digestives  
ou cardio-vasculaires



Surdit  progressive  
et irr versible

## COMMENT VOUS PROT GER ?

- **Organisez** votre travail.
- **Entretenez** vos machines et v hicules.
- **Prot gez-vous** avec des EPI adapt s   votre activit .



N'h sitez pas   consulter le m decin d s l'apparition de douleurs ou de troubles auditifs.

# LE RISQUE DE CHUTES DE HAUTEUR

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- contusions,
- fractures,
- blessures graves pouvant aller jusqu'au décès.



## COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Organisez** votre travail.
- **Privilégiez** l'utilisation d'échafaudage, d'échenilloirs, de nacelles élévatrices ou de matériel télescopique.



- **Nacelle élévatrice**  
Pour manœuvrer ce genre d'engins, une autorisation de conduite est obligatoire

- En dernier recours, utilisez les protections individuelles appropriées.



- **Un harnais antichute relié à :**

- une **corde de travail** équipée d'un mécanisme de descente et de remontée comportant un système autobloquant empêchant la chute
- une **corde de sécurité** équipée d'un dispositif antichute mobile.

**Ces deux cordes doivent être ancrées séparément.**

L'échelle n'est pas un poste de travail ! Elle ne doit pas être utilisée pour des travaux répétitifs, de longue durée et à risques importants. L'importance du risque doit être déterminée par le document unique de la collectivité. Avant toute utilisation d'une échelle, parlez-en à votre responsable ou à votre assistant ou conseiller prévention.

# LE RISQUE LIÉ AU TRAVAIL SUR VOIRIE

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- chutes et glissades,
- renversement par un véhicule,
- collision avec un piéton ou un véhicule

## COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Balisez** votre chantier de façon visible et cohérente.
- **Actionnez** les gyrophares et tri flashes de vos véhicules.
- **Portez** vos vêtements de haute visibilité et des chaussures adaptées.



# LE RISQUE LIÉ À LA CONDUITE D'ENGIN

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- collision avec un véhicule ou un piéton,
- renversement du véhicule, de la nacelle.

## COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Assurez-vous** d'avoir l'aptitude médicale.
- **Possédez** les permis et autorisations de conduite adaptés aux engins utilisés et régulièrement mis à jour.
- **Entretenez** ou faites entretenir votre véhicule.



# LE RISQUE LIÉ À L'HYGIÈNE ET/OU À LA CONTAMINATION

## CE QUE VOUS RISQUEZ

- **tétanos,**
- **leptospirose (maladie animale transmissible à l'homme).**

## COMMENT VOUS PROTÉGER ?

**Assurez-vous d'avoir les bons vaccins**



**Lavez régulièrement vos mains**



**Mettez des gants**



**Portez une tenue de travail adaptée et propre**



**Compartmentez vos tenues**



**Ne fumez pas pendant votre activité.**



**Ne mangez pas et ne buvez pas pendant votre activité.**

En oubliant de vous laver les mains, il existe un **RISQUE DE CONTAMINATION PAR INGESTION** en cas de contact des mains avec la bouche !

# LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES



## Obligatoires :

- vêtement de travail,
- gants,
- chaussures de travail.



## Et en fonction des situations à risques :

- masque adapté,
- lunettes de protection,
- harnais,
- casque,
- protection auditive,
- vêtement de tronçonnage.

## Hygiène de vie

Quelques règles simples à respecter :

- ne consommez pas d'alcool, avant et durant le travail,
- méfiez-vous des effets indésirables et dangereux de certains médicaments (sommolence, champ de vision rétréci...) et parlez-en à votre médecin,
- ne laissez pas la fatigue vous gagner ; profitez de vos temps libres pour vous reposer,
- faites régulièrement contrôler votre vue.

## Protégez la victime et signalez l'accident

### Donnez l'alerte en indiquant :

- l'adresse de l'accident,
- le nombre de victimes,
- leur état sommaire,
- votre numéro de téléphone et votre nom.
- Ne raccrochez jamais avant qu'on ne vous le demande.

**Si nécessaire  
et si vous en avez les compétences,  
donnez les premiers soins.**

### LES NUMÉROS D'URGENCE :

- > Pompiers..... **18**
- > SAMU..... **15**
- > Police..... **17**
- > Numéro d'urgence européen : **112**
- > Numéro de téléphone du responsable hiérarchique :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



**Pour bénéficier de conseils en matière de prévention :**  
**Permanence conseil prévention**

- Tél. : 02 48 48 11 63
- Fax : 02 48 48 12 47
- E-mail : [prevention@sofaxis.com](mailto:prevention@sofaxis.com)

**Pour toute commande de supports imprimés :**  
**Service relations clients**

- Tél. : 02 48 48 15 15
- Fax : 02 48 48 15 16
- E-mail : [relations.clients@sofaxis.com](mailto:relations.clients@sofaxis.com)

Retrouvez l'ensemble de nos services  
sur notre site Internet [www.sofaxis.com](http://www.sofaxis.com)